

AACP		MAEC EAU – Grandes cultures – Pesticides sur les aires d'alimentation de captage	
Mesure pluriannuelle localisée pour la protection des captages en eau			
Surfaces éligibles : terres arables			
	Libellé de l'obligation	Période où s'applique l'obligation	Surcoûts et manques à gagner
Transversal	Seules les parcelles dont au moins une partie de la surface est présente dans le PAEC et dans une aire d'alimentation de captage (AAC) sont éligibles.	Ce critère s'applique à la date limite du dépôt de la demande d'aide.	non rémunéré
Obligation	Interdiction d'usage de traitements herbicides et hors-herbicides sur les surfaces engagées, y compris pour la destruction des couverts, pendant la durée de l'engagement	Sur toute la durée du contrat	340 €
	Enregistrer les pratiques	Sur toute la durée du contrat	non rémunéré

Total surcoûts et manques à gagner (€/ha)	340 €
% coûts de transaction	0%
Montant de l'aide (€/ha)	340 €

AACH		MAEC EAU – Grandes cultures – Herbicides sur les aires d'alimentation de captage	
Mesure pluriannuelle localisée pour la protection des captages en eau			
Surfaces éligibles : terres arables			
	Libellé de l'obligation	Période où s'applique l'obligation	Surcoûts et manques à gagner
Transversal	Seules les parcelles dont au moins une partie de la surface est présente dans le PAEC et dans une aire d'alimentation de captage (AAC) sont éligibles.	Ce critère s'applique à la date limite du dépôt de la demande d'aide.	non rémunéré
Obligation	Interdiction d'usage de traitements herbicides sur les surfaces engagées, y compris pour la destruction des couverts, pendant la durée de l'engagement	Sur toute la durée du contrat	311 €
	Enregistrer les pratiques	Sur toute la durée du contrat	non rémunéré

Total surcoûts et manques à gagner (€/ha)	311 €
% coûts de transaction	0%
Montant de l'aide (€/ha)	311 €